GANNAT le mag

NOVEMBRE 2026

N° 26



Cap sur le pumptrack !

Un nouvel équipement pour toutes les générations

Ville de Gannat
la ville à la campagne !

L'ANCIENNE MAISON DU FOLKLORE PRÉPARE SON RENOUVEAU
P.7

GANNAT FÊTE NOËL : UN WEEK-END DE SPECTACLES, DE GOURMANDISES ET DE SURPRISES
P.12

Sommaire

n° 26
novembre 2026

04 | **Instants choisis**

06 | **Vie municipale**
À la rencontre de Serge Gatignol, deuxième adjoint

07 | **Habitat – Logement**
Une nouvelle vie pour la Maison du folklore

08 | **Aménagement**
« 350 000 arbres pour le Bourbonnais » : la ville de demain se prépare aujourd'hui

09 | **Vie associative**
Un pumptrack pour toutes les générations

12 | **Évènement**
Gannat fête Noël : la magie s'invite en ville les 5 et 6 décembre

13 | **Éducation**
Le CLAS : bien plus qu'une aide aux devoirs

14 | **Solidarité**
MonSenior : un accueil familial pour les séniors à Gannat

16 | **Sport – Santé**
Pas à Pas : le sport à la portée de tous

17 | **Cadre de vie**
Ordures ménagères : êtes-vous au point sur les règles de collecte ?
Déjections canines : le bon réflexe, c'est de ramasser
Neige, verglas, feuilles mortes : adoptons les bons gestes !

19 | **Tribunes**

20 | **Agenda des événements**

Sécheresse : recensement des habitations sinistrées



Des fissures ou des déformations apparaissent sur votre habitation et pourraient être liées à la sécheresse et au retrait-gonflement des argiles ? La Ville de Gannat invite les propriétaires concernés à signaler les dégâts avant le 31 janvier 2027, afin d'évaluer la situation et d'étudier une éventuelle demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Le signalement doit comporter vos coordonnées, des photographies des dégâts et tout document utile (rapport d'expert, constat, échanges avec l'assurance...). Il peut être adressé par courriel à services.techniques@ville-gannat.fr ou par courrier aux Services techniques, 26 place Hennequin, 03800 Gannat.

Renseignements : 04 70 90 67 70.

Ce recensement ne vaut pas reconnaissance automatique de l'état de catastrophe naturelle. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu par un arrêté interministériel publié au Journal officiel, les assurés concernés devront déclarer leur sinistre auprès de leur compagnie d'assurance au plus tard dans les 30 jours suivant cette publication.

Mairie Ville de Gannat
26 Place Hennequin - Tél. 04 70 90 00 50 - accueil@ville-gannat.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, 19h le mardi.
Ville de Gannat

édito



Tenir le cap dans une période d'épreuves.

Une mairie n'est pas un simple bâtiment.
C'est la maison de la République.

L'incendie de l'hôtel de ville de Limoges nous rappelle une réalité essentielle : une mairie n'appartient à aucune majorité, elle appartient à tous les citoyens. Elle est le lieu où la République se tient au plus près des habitants, où l'on accueille, où l'on accompagne, où l'on protège, où l'on construit l'avenir. S'attaquer à une mairie, c'est s'attaquer à la démocratie locale elle-même. Ces actes sont inacceptables et doivent être condamnés avec la plus grande fermeté.

Cette période nous invite également à regarder avec lucidité les inquiétudes qui traversent notre pays. En tant que Gannatoises et Gannatois nous ressentons les difficultés du quotidien : le coût de la vie, les incertitudes économiques, les inquiétudes face à l'avenir.

À ces préoccupations s'ajoute aujourd'hui une situation financière nationale particulièrement préoccupante. Les décisions budgétaires qui s'annoncent entraîneront des conséquences directes et fortes sur les communes. Après plusieurs années d'inflation qui ont augmenté considérablement le coût de l'énergie, des travaux et des services publics, les collectivités locales vont devoir faire face à des efforts sans précédent.

Soyons clairs : une montagne se dresse devant nous.

Moins de recettes, davantage de contraintes, des prélèvements nouveaux, des besoins toujours plus importants : l'équation sera difficile pour toutes les communes et donc pour notre commune. Notre responsabilité n'est pas de céder à l'inquiétude, mais de préparer l'avenir avec sérieux et détermination.

À Gannat, les choix faits depuis plusieurs années nous donnent aujourd'hui des forces. Nous avons travaillé à restaurer nos équilibres financiers, à maîtriser notre dette et à retrouver une capacité d'action. Cette exigence de gestion n'était pas une contrainte, mais une condition indispensable pour pouvoir continuer à investir et à protéger nos services publics.

Nous devrons encore faire des choix, réformer lorsque cela sera nécessaire, chercher de nouvelles organisations plus efficaces. Mais réformer ne veut pas dire renoncer. Notre ambition reste intacte : continuer à offrir un service public de proximité, performant et humain, à la hauteur des attentes des habitants et des enjeux de notre avenir.

Je veux ici saluer l'engagement quotidien des agents municipaux, des élus, des bénévoles associatifs et de toutes celles et ceux qui font vivre notre commune. Dans une époque où la défiance progresse, leur engagement est une force précieuse.

Les défis sont nombreux. Ils demanderont du courage, de la responsabilité et de la confiance. Mais notre cap reste le même : servir Gannat, protéger notre cadre de vie et préparer son avenir.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons à avancer avec détermination, parce qu'une commune n'est jamais aussi forte que lorsque ses habitants savent pouvoir compter sur elle.

Bien fidèlement,

Votre Maire, Véronique POUZADOUX
Présidente de la Communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne

Ville de Gannat
la ville à la campagne !

Directrice de la publication : Véronique Pouzadoux, Maire - Rédacteur en chef : Cécile Vernois-Bertholier, Directrice Générale des Services.
Rédaction : Fred Dumas et les services municipaux.
Conception et réalisation : Magma Créa - Impression : Imprimerie Decombat - Cébazat - Nombre de tirages : 3 700 exemplaires.
Crédits Photos : Services municipaux Ville de Gannat / AdobeStock licence / freepik.com / Prod03 / Brun - Ouvrai Architectes - SARL Brun Bruno / Maisons MonSenior / Évoléa
Photo de couverture : Volcano Seed
Mairie de Gannat : 04 70 90 00 50 - mairie@ville-gannat.fr

Instants choisis...

Le dynamisme associatif gannatois à l'honneur et l'accueil des nouveaux Gannatois









Le samedi 5 septembre, le Champ de Foire a accueilli le Forum des associations et du bénévolat, réunissant 48 associations et structures locales. Sport, culture, loisirs, solidarité : les habitants ont pu découvrir la diversité des activités proposées à Gannat et échanger avec les bénévoles qui font vivre la commune. Cette journée a également permis d'accueillir les nouveaux Gannatois autour d'un café convivial et de leur souhaiter la bienvenue.

Temps fort du forum, la deuxième édition des Trophées « Gannat – Ville Active et Sportive » a mis à l'honneur dix personnes, collectifs et associations. Ces distinctions récompensent l'engagement des bénévoles, les performances sportives et artistiques, ainsi que la longévité des associations célébrant un anniversaire symbolique. Elles témoignent de la richesse et du dynamisme de la vie associative Gannatoise.

Des animations festives et solidaires au profit de la lutte contre le cancer

Les samedis 5 et 26 septembre, deux rendez-vous Gannatois ont associé convivialité et solidarité autour de la lutte contre le cancer.

Le 5 septembre, la course de caisses à savon a animé le Champ de Foire avec des descentes spectaculaires et des créations originales, devant un public venu nombreux.

Samedi 26 septembre, le Centre socioculturel a accueilli pour la deuxième année consécutive un thé dansant animé par Patrick Fradin et organisé par le CCAS de la Ville de Gannat en ouverture de la Semaine Bleue 2026, dans une ambiance musicale et chaleureuse.

Les bénéfices de la course ont été reversés au profit de la lutte contre le cancer, tandis que 2 € sur chaque entrée du thé dansant ont été consacrés à Octobre Rose, en soutien à la lutte contre le cancer du sein.











Deux jours pour découvrir le patrimoine gannatois autrement









Les samedi 19 et dimanche 20 septembre, les Journées européennes du patrimoine ont invité habitants et visiteurs à découvrir Gannat sous un nouvel angle, autour du thème « Gannat insolite ». Photographies de Jean-Gabriel Séruzier, témoignages et documents sur la Seconde Guerre mondiale, cartes postales anciennes, ont permis de remonter le temps au Musée Yves Machelon et à la médiathèque. Le cinéma Le Chardon a dévoilé ses coulisses, ses appareils d'époque et son histoire.
Des visites guidées des églises Sainte-Croix et Saint-Étienne par l'association Les Amis des Églises, ainsi que la balade « Gannat, hier et aujourd'hui », organisée avec l'Office de Tourisme Val de Sioule, ont également rythmé le week-end.
Animations historiques du Point Accueil Jeunes, mise à l'honneur du label « 400 ans de la Marine » avec l'association Les Roues Libres, et rendez-vous autour de la préservation du patrimoine en péril avec l'association Rempart ont complété ce programme varié.
La Ville remercie chaleureusement l'ensemble des associations, partenaires, bénévoles, intervenants, équipes municipales et acteurs culturels et patrimoniaux qui ont contribué à la réussite de ces deux journées.

Le Conseil municipal des enfants accueille ses nouveaux élus





Lundi 12 octobre, à l'Hôtel de Ville, Véronique Pouzadoux, maire de Gannat, et Martine Leroy, conseillère municipale déléguée au Conseil municipal des enfants, ont accueilli les jeunes élus du CME pour l'année scolaire 2026-2027.
Entourés de Stéphanie Cartoux, adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, et des conseillers municipaux, les enfants ont reçu leur écharpe tricolore. Sabrina, Soline, Leyanna, Maïna, Haby, Nolan, Nael, Alice, Alizé, Jeanne, Charlie, Julia, Alix, Heden, Paul et Lison rejoignent leurs camarades déjà élus au sein des écoles élémentaires Louis-Pasteur, du groupe scolaire Le Malcourlet et de l'ensemble scolaire Saint-Procule. Tout au long de l'année, ils pourront partager leurs idées et participer à des projets au service des enfants et des habitants de Gannat.

Qui est votre deuxième adjoint ?



Serge Gatignol :

2ème adjoint en charge de l'urbanisme, du logement, de l'aménagement durable de la commune, des énergies et des associations de protection de la nature.

Quelques mots pour vous présenter ?

Installé à Gannat depuis 1983, j'y ai construit toute ma carrière, de commercial à directeur général. Cette vie professionnelle m'a également permis de m'ancrer durablement dans la commune.
Élu municipal pour la troisième fois consécutive, j'ai découvert au fil de mes mandats les différentes facettes de la gestion et de l'organisation d'une ville. J'ai notamment exercé des fonctions d'adjoint en charge de l'aménagement du territoire, de l'entretien des patrimoines, puis de l'urbanisme, du logement, du développement durable et des énergies.

Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

Je l'inscris dans la continuité, avec une vision de long terme. Les projets d'aménagement, d'habitat ou de transition énergétique se construisent sur 10, 15 ou 20 ans. Il est donc essentiel d'avoir une ligne directrice et de créer les conditions qui permettront à la ville d'évoluer durablement.
Mon objectif est avant tout de permettre à chacun de bien vivre à Gannat, qu'il s'agisse des habitants de longue date ou des personnes qui souhaitent s'y installer.

Le logement constitue l'un des axes importants de votre délégation. Quels sont les enjeux pour Gannat ?

Nous devons poursuivre le développement de l'habitat en facilitant la construction sur les parcelles disponibles et en accompagnant des projets de logements adaptés aux besoins du territoire.
L'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux salariés peut notamment générer des besoins supplémentaires en matière de logement. Il faut donc être en mesure d'anticiper ces évolutions et de proposer une offre adaptée, tout en veillant à préserver l'équilibre de la commune.

Comment concilier développement de la ville et respect de l'environnement ?

C'est tout l'enjeu de l'aménagement durable. Gannat doit pouvoir se développer, mais sans perdre son identité et sans consommer inutilement son foncier.
Cela implique de trouver un équilibre entre urbanisation, maîtrise du foncier, qualité du cadre de vie et respect de l'environnement. La transition énergétique s'inscrit également dans cette réflexion, avec la nécessité de poursuivre les actions permettant de réduire les consommations et d'améliorer la gestion de notre patrimoine.

Vous êtes également en charge du patrimoine communal. Quelle place occupe cette question dans votre action ?

Le patrimoine communal représente un enjeu important pour l'avenir. Il faut à la fois l'entretenir, l'adapter aux besoins et réfléchir à son utilisation de manière durable.
Les projets de reconversion de friches ou d'optimisation du patrimoine existant permettent notamment de redonner une nouvelle fonction à certains espaces, plutôt que de chercher systématiquement à construire ailleurs. C'est une manière concrète d'améliorer le cadre de vie tout en maîtrisant le développement de la commune.

Vous avez enfin en charge les associations de protection de la nature. Quelle place leur accordez-vous ?

Elles sont des partenaires importants pour faire vivre et préserver notre environnement. Leur connaissance du territoire et leur engagement permettent d'enrichir la réflexion collective sur les questions liées à la nature et au cadre de vie.
Plus largement, je suis attaché à une approche pragmatique, qui permet de faire avancer les projets en associant développement de la commune et préservation de son environnement.

Quel fil conducteur guide votre engagement municipal ?

> « Le fil conducteur, c'est le « vivre ensemble » et la volonté de construire une ville dans laquelle chacun puisse trouver sa place. »

Après deux mandats, je souhaite poursuivre cet engagement avec constance, dans une logique de continuité et de transmission, en gardant toujours en tête que les décisions prises aujourd'hui contribuent à construire la ville de demain.

L'ancienne Maison du folklore s'apprête à changer de vie

Après plusieurs années à l'arrêt, l'ancienne Maison du folklore va connaître une nouvelle destinée. Racheté par Évoléa, le site sera transformé en logements destinés notamment aux jeunes travailleurs. Le permis de construire est attribué et les travaux devraient débuter en cette fin d'année, pour une ouverture prévisionnelle en 2028.


Réunion d'information mercredi 27 mai 2026

Un bâtiment vacant qui va retrouver une nouvelle fonction

Le 27 mai dernier, une réunion publique d'information s'est tenue en mairie, en présence des riverains, afin de présenter les grandes lignes du projet avant le dépôt du permis de construire. Pour l'occasion, plusieurs représentants d'Évoléa étaient présents : Sébastien Mallet, responsable du service développement et maîtrise d'ouvrage, Sébastien Moing, chargé d'opération, Pascal Giacomoni, directeur développement et patrimoine, ainsi que Jean-Luc Darqué, architecte. Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat, Christine Courtinat, adjointe en charge des affaires sociales, des actions de prévention et de santé, de l'insertion, du logement social, des séniors, des bourses et aides, de l'égalité femme homme, du CCAS, et des associations solidaires, des finances et engagements financiers ainsi que des assurances et régies, et Serge Gatignol, adjoint en charge l'urbanisme, du logement, de l'aménagement durable de la commune, des énergies et des associations de protection de la nature, ont également participé à cette présentation.

Le rachat du site par Évoléa ouvre aujourd'hui une nouvelle étape. Le projet prévoit une transformation complète du bâtiment afin de créer une offre de logements adaptée aux besoins du territoire. Le programme prévoit **six logements de type T1 et dix logements de type T2**, destinés aux jeunes âgés de 16 à 30 ans.

« Nous sommes très heureux d'avoir construit avec Évoléa une offre d'appartements réservés aux jeunes travailleurs 1er emploi, alternants, stagiaires, saisonniers, étudiants au lycée, médecins juniors... Nous avons besoin d'un lieu souple, où il sera possible de réserver au mois, afin de répondre aux besoins d'une jeunesse qui souhaite travailler dans notre bassin de vie. Redonner vie à ce bâtiment bien connu des Gannatois est une belle opportunité. », souligne Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat.

Des logements pour accompagner les parcours professionnels

L'objectif est d'accompagner différents moments de l'entrée dans la vie professionnelle : stage, apprentissage, période d'essai ou premier emploi. Cette offre pourra notamment faciliter l'installation de jeunes qui arrivent à Gannat pour intégrer une entreprise, une formation ou un établissement scolaire.

Cette réponse aux besoins en logement s'inscrit dans un contexte de développement économique local. Plusieurs entreprises du territoire recrutent et le lycée professionnel Gustave-Eiffel accueille à la fois des élèves et des apprentis. Pour les employeurs comme pour les jeunes, disposer de logements accessibles à proximité constitue un véritable enjeu d'attractivité.

Réception : année 2028


Vue actuelle depuis la route de Saint-Priest d'Andelot


Insertion urbaine - Vue depuis la route de Saint-Priest d'Andelot


Vue actuelle depuis la rue des Moulins


Insertion urbaine - Vue depuis la rue des Moulins

Nos arbres se renouvellent :
Gannat prépare la ville verte de demain

Les arbres sont au cœur de l'identité de Gannat. Ils embellissent nos quartiers, nous offrent de l'ombre et de la fraîcheur, et rendent notre ville agréable à vivre. Pour que ce patrimoine continue de nous accompagner pendant des décennies, la commune s'engage dans une démarche de renouvellement ambitieuse « 350 000 arbres pour le Bourbonnais », initiée par le Conseil Départemental de l'Allier, pensée pour le climat de demain.



Un patrimoine suivi avec attention

Depuis plusieurs années, nos services veillent sur chaque arbre de la commune. Un diagnostic approfondi a permis de repérer 61 arbres arrivés en fin de vie : dépérissement, maladies ou fragilités qui pourraient présenter un danger pour les promeneurs et les biens. Ces arbres vont laisser leur place à une nouvelle génération de plantations, plus robustes et mieux adaptées.

« Notre rôle n'est pas de supprimer des arbres, mais de veiller à leur avenir. Lorsque l'état sanitaire d'un arbre ne permet plus de le conserver en toute sécurité, nous prenons une décision responsable, toujours accompagnée d'un projet de replantation avec des essences adaptées au climat de demain. » Serge Gatignol, adjoint en charge de l'urbanisme, du logement, de l'aménagement durable de la commune, des énergies et des associations de protection de la nature.



Des arbres choisis pour durer

Sécheresses plus fréquentes, fortes chaleurs, nouvelles maladies : le climat évolue, et nos plantations doivent évoluer avec lui. C'est une belle occasion de repenser nos espaces verts :

- Des essences plus résistantes et plus variées ;
- De nouveaux îlots de fraîcheur pour les étés chauds ;
- Davantage de végétal dans nos espaces publics ;
- La préservation de nos zones naturelles.

Chaque emplacement fera l'objet d'un projet de replantation et d'aménagement, pour que les arbres de demain continuent d'apporter ombre, fraîcheur et biodiversité au cœur de notre ville.

10 000 € pour planter de nouveaux arbres

Gannat bénéficie du soutien du Conseil Départemental de l'Allier dans le cadre du plan « 350 000 arbres pour le Bourbonnais ». Cette aide de 10 000 euros est entièrement consacrée à l'achat de nouveaux arbres et arbustes : un vrai coup de pouce pour la nature en ville.

Un projet construit ensemble

Cette démarche est menée main dans la main avec les associations de protection de l'environnement, qui apportent leur regard et leur expertise. Nos agents des espaces verts, formés et passionnés, en assurent la mise en œuvre au quotidien.

« Protéger notre environnement, c'est avant tout penser à demain. Nous avons la responsabilité de préparer l'avenir et de transmettre aux générations futures une ville agréable, qui respire et qui soit adaptée aux défis climatiques. Chaque plantation constitue le refuge de la biodiversité de demain et garantit la qualité de vie dans la ville pour les Gannatois. » souligne Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat

Planter aujourd'hui pour grandir ensemble demain

L'arbre est un bien commun qui mérite toute notre attention. En conciliant sécurité et environnement, Gannat fait le choix d'un patrimoine arboré renouvelé et adapté, pour une ville plus fraîche et plus agréable pour toutes les générations de Gannatois.

ALLIER BOURBONNAIS
Le Département

Pôle associatif et culturel Jean Jaurès : un nouvel espace pour tous

Les travaux du futur pôle de vie associatif, culturel et jeunesse Jean Jaurès ont débuté le 30 septembre. En complément de la rénovation des bâtiments, le site accueillera de nouveaux équipements extérieurs, dont un pumptrack conçu avec la participation des jeunes Gannatois.





Présentation du pumptrack au collège Joseph Hennequin.

Après plusieurs mois de préparation, le pôle Jean Jaurès entre dans une nouvelle phase. La transformation de l'ancien groupe scolaire doit permettre de proposer des espaces adaptés aux associations, aux pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'aux activités de loisirs. Le projet accorde également une place importante à la jeunesse, avec des équipements modernes favorisant les activités physiques, les rencontres et les pratiques en plein air.

Un pumptrack conçu avec les jeunes Gannatois

Parmi les aménagements extérieurs prévus, la création d'un pumptrack constitue un projet phare pour la jeunesse. Cette piste composée de bosses et de virages permet de pratiquer le vélo, la trottinette, le roller, ou encore le skateboard, en utilisant les reliefs du parcours pour prendre de la vitesse et enchaîner les mouvements.

Sa conception s'appuie sur une démarche de concertation associant les jeunes écoliers élus au Conseil municipal des enfants (CME) et les collégiens du collège Joseph-Hennequin. Cette participation leur permet de contribuer à la réflexion sur un équipement destiné à répondre aux attentes des jeunes usagers.

Avec cet aménagement, la Ville souhaite développer une offre de loisirs actuelle, accessible et adaptée aux pratiques des nouvelles générations. Le pumptrack favorisera l'activité physique en extérieur, l'apprentissage progressif et le partage d'un espace de pratique entre les jeunes.

Financeurs	Combien ?
État : Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	**40 288 €**
Ville de Gannat (participation prévisionnelle)	**109 712 € HT**
Total	**150 000 € HT**



Présentation devant le Conseil Municipal des Enfants.

Une piste d'apprentissage du dispositif « Savoir rouler à vélo » est également envisagée dans un second temps, en 2027, afin de compléter les équipements dédiés aux mobilités et à la pratique du vélo.



Bâtiment A et parking.



Bâtiment B.

Des espaces culturels et associatifs rénovés

La rénovation des deux bâtiments se déroulera en plusieurs phases. Dès janvier 2027, le bâtiment « B » de l'ancien groupe scolaire Jean Jaurès doit accueillir les premières associations, avec un espace de répétition théâtrale et trois salles dédiées aux activités créatives. Le bâtiment « A » sera ensuite rénové jusqu'en septembre 2027.

Il proposera notamment une salle de répétition insonorisée, des espaces de réunion et de travail partagés, ainsi qu'une salle d'activités de 100 m². La proximité du cinéma Le Chardon et de la médiathèque renforcera les complémentarités culturelles du site.

Un site repensé pour les usages de demain

La rénovation du bâtiment A vise une meilleure performance énergétique, avec l'objectif d'obtenir le label BBC Effinergie Rénovation. Un ascenseur facilitera également l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. À l'extérieur, des espaces paysagers et un stationnement d'environ 24 places compléteront les aménagements.

La Ville bénéficie du soutien de plusieurs partenaires :

Financeurs	Combien ?
État : Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Fonds Vert	**200 000 €** **198 631,55 €**
Région Auvergne-Rhône-Alpes Contrat Ambition Région	**300 000 €**
Département de l'Allier Reconquête des centres-villes et centres-bourgs (RCVCB)	**285 092,35 €**
Ville de Gannat (participation prévisionnelle)	**593 012,76 € HT** soit 37,61% du financement.
Total	**1 576 736,66 € HT**

Le Pôle Jean Jaurès **au cœur d'une visite officielle**

Mercredi 28 octobre, Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat, a accueilli Laurent Wauquiez, conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour une visite consacrée au futur Pôle associatif et culturel Jean Jaurès. En présence de plusieurs élus régionaux et municipaux ainsi que de représentants associatifs, cette rencontre a permis de présenter l'avancement de ce projet structurant, destiné à réunir les associations gannatoises dans des espaces adaptés à leurs activités et à leurs besoins.

Cette visite a également été l'occasion de souligner le rôle essentiel des bénévoles dans la vitalité locale et de faire un point technique sur la réalisation du pumptrack, qui viendra prochainement compléter les équipements sportifs de la commune. Un temps d'échange placé sous le signe du partenariat entre collectivités et du développement de la vie associative à Gannat.





Un terrain de tennis rénové pour une pratique de qualité

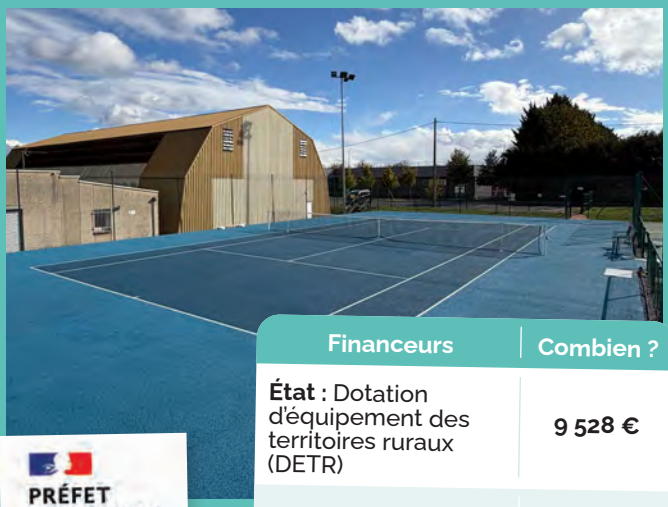
La Ville de Gannat a engagé la rénovation d'un terrain de tennis situé à proximité de la salle en béton poreux. Livré début juillet 2026, cet équipement rénové permet au Tennis Padel Club Gannat de disposer d'une surface de jeu remise à niveau et sécurisée pour ses pratiquants.

Une rénovation nécessaire pour sécuriser la pratique

Réalisés par l'entreprise **Auvergne Sports**, les travaux ont consisté à reprendre la surface du court en créant une nouvelle dalle en béton poreux sur la structure existante.

Cette intervention répondait notamment à un enjeu de sécurité. L'ancien revêtement présentait en effet des soulèvements de dalles susceptibles d'entraîner des chutes pour les joueurs. La rénovation permet ainsi de retrouver une surface de pratique régulière et adaptée à l'activité du club.

Le nouveau terrain a été livré **début juillet 2026** et est désormais à la disposition du **Tennis Padel Club Gannat.**



PRÉFET DE L'ALLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Financeurs	Combien ?
État : Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	9 528 €
Ville de Gannat	27 672 € HT
Total	37 200 € HT



Gannat fête Noël : deux jours de féérie en centre-ville

Les samedi 5 et dimanche 6 décembre, Gannat fête Noël revient avec une nouveauté : un marché de Noël organisé sur deux jours au Centre socioculturel, réunissant plus de 50 exposants. Déambulations, spectacles, animations musicales et rendez-vous familiaux rythmeront ce week-end festif.



Samedi 5 décembre : magie et animations en ville

De **15h à 21h**, le marché de Noël ouvrira ses portes au Centre socioculturel, en présence de plus de 50 exposants. En parallèle, la **Nocturne givrée des commerçants Gannatois** animera le centre-ville.

À partir de 17h, la compagnie **Méta'Plume** présentera la Déambulation Onirique. Personnages géants et retraite lumineuse aux flambeaux entraîneront le public dans un univers féérique. Les lanternes seront à récupérer dès 16h30 au Centre socioculturel. Le parcours s'achèvera à 18h place Hennequin, avec un spectacle final.

D'autres animations viendront compléter la soirée : l'Association folklorique de Romagnat déambulera dans la ville à partir de 18h, tandis que les Écuries d'Arion proposeront des balades à poneys et qu'un magicien circulera en continu pour surprendre petits et grands. Les commerçants Gannatois participeront également à la fête avec de nombreuses animations : raclette géante, jeux gonflables, jeux de Noël, musique et danse, sans oublier quelques surprises à découvrir tout au long de la soirée.

> **Nous avons souhaité faire évoluer Gannat fête Noël pour proposer un véritable temps fort sur deux jours. L'objectif est de créer un rendez-vous convivial et familial, avec une programmation qui permette aux petits comme aux grands de profiter pleinement de l'ambiance des fêtes.**
>
> Hervé Mioche, Conseiller municipal délégué aux animations de la ville et aux grands événements



Dimanche 6 décembre : spectacles et gourmandises

Le marché de Noël accueillera le public de **10h à 19h.**

Plusieurs spectacles déambulatoires ponctueront la journée :

- **Sweet & Fizzy**, par la compagnie **Méta'Plume**, à 11h, 15h et 17h : trois déambulations musicales de 30 minutes autour d'un univers coloré, pétillant et gourmand.

- **Gourmandine et Cie**, par la compagnie **Moriquendi**, à 11h30, 14h et 16h : trois rendez-vous de 30 minutes avec une adorable souris passionnée de friandises.

- **Le Tipi des gourmandises contées**, à 10h30, 11h30, 14h, 15h et 16h : des histoires gourmandes mêlant traditions, aventures et humour.

Tout au long de la journée, les familles pourront également profiter d'une **balade en calèche**, des **jeux en bois**, de la **tente des lutins** avec maquillage magique, d'un **espace créatif et féérique** pour confectionner des gourmandises avec les lutins, ainsi que de la présence du **Père Noël**. Restauration, foodtrucks et buvette seront également proposés sur place.



Le CLAS : accompagner les enfants et les adolescents vers la réussite

Après l'école, le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) propose aux enfants et aux adolescents un accompagnement complémentaire pour les aider à progresser, gagner en autonomie et prendre confiance en eux.





Mis en place par la commune depuis 2021, le CLAS compte cette année quatre collectifs : deux à l'école élémentaire Louis Pasteur, un à l'école du Malcourlet pour les enfants de l'élémentaire et un au Point Accueil Jeunes pour les adolescents. Chaque groupe accueille 8 à 10 participants, afin de permettre un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

Encadrés par des personnels municipaux diplômés et des bénévoles, les jeunes peuvent travailler leurs devoirs, reprendre une notion, apprendre à s'organiser ou encore acquérir de nouvelles méthodes de travail. Le CLAS propose également des activités culturelles, éducatives et collectives pour apprendre autrement.

> « Le CLAS ne consiste pas seulement à faire les devoirs. Il s'agit surtout d'aider les jeunes à devenir progressivement autonomes, à valoriser leurs progrès et à prendre confiance dans leurs capacités. »
>
> Stéphanie Cartoux, 3ème adjointe en charge de l'enfance de la jeunesse, des familles, de l'éducation et des écoles

Pour les adolescents, le dispositif constitue également un espace d'écoute et d'échange autour de leur parcours scolaire et de leur projet.

Ce dispositif mis en place en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Allier et le ministère de l'Éducation nationale est encadré par des animateurs diplômés et qualifiés. Avec le CLAS, la commune propose ainsi un accompagnement de proximité qui associe apprentissages, autonomie, confiance en soi et plaisir d'apprendre.

Des bénévoles au cœur du dispositif

Aux côtés des personnels municipaux, les bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants et des adolescents. Parmi eux, de nombreux retraités consacrent une partie de leur temps à l'aide aux devoirs.

Leur disponibilité, leur patience et leur expérience permettent d'instaurer une relation de confiance avec les jeunes. Ils les aident à comprendre une consigne, reprendre une notion, trouver une méthode ou simplement oser poser une question.

Au-delà de l'aide scolaire, cet engagement favorise aussi les échanges entre les générations. Les enfants bénéficient d'un accompagnement personnalisé, tandis que les bénévoles transmettent leurs connaissances et participent à la vie de la commune.

> « La présence des bénévoles est une véritable richesse pour le CLAS. Leur écoute et leur expérience contribuent à donner confiance aux enfants et aux adolescents. »
>
> Stéphanie Cartoux

Donner quelques heures de son temps, c'est ainsi contribuer concrètement à la réussite et à l'épanouissement des jeunes Gannatois.

Les Maisons MonSenior : une nouvelle solution d'accueil pour les séniors à Gannat

Installées rue de la Croix des Vignes, les nouvelles Maisons MonSenior proposent à Gannat une solution d'accueil à taille humaine pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Fondé sur l'accueil familial, ce dispositif associe logement adapté, accompagnement au quotidien, maintien du lien social et présence permanente, dans un environnement qui se veut proche de celui d'une maison familiale.



En juin dernier, Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat, accompagnée de plusieurs élus municipaux, s'est rendue à la journée portes ouvertes organisée dans les nouvelles Maisons MonSenior, rue de la Croix des Vignes. Cette rencontre a permis de découvrir ces nouveaux logements et d'échanger avec les équipes sur le fonctionnement de ce dispositif d'accueil destiné aux personnes âgées.

Une alternative entre le domicile et l'établissement

Créé en 2019, MonSenior développe des maisons d'accueil familial destinées aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap. L'objectif est de proposer une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement, notamment lorsque le domicile n'est plus adapté mais qu'une entrée en EHPAD n'est pas nécessaire.

Le principe repose sur la présence d'un accueillant familial professionnel, agréé et formé, qui vit sur place avec sa famille et accompagne jusqu'à trois personnes âgées. L'accueillant partage ainsi une partie de son quotidien avec les résidents et les accompagne dans les différents temps de la journée.

Cette organisation permet de préserver autant que possible les habitudes, le rythme de vie et l'autonomie de chaque personne, tout en apportant un environnement sécurisé et une présence humaine continue.

Une maison pensée pour favoriser l'autonomie et le lien social

Chaque Maison MonSenior est conçue comme une véritable habitation familiale adaptée aux besoins des personnes accueillies. D'une superficie de 173 m², elle comprend au rez-de-chaussée les espaces de vie communs et les trois chambres des bénéficiaires, avec des salles de douche individuelles. L'accueillant familial et sa famille disposent de leur propre espace à l'étage.

Les espaces communs sont conçus pour favoriser les moments de partage : repas, activités, discussions ou encore accueil des proches. L'aménagement de plain-pied facilite également les déplacements des personnes en perte d'autonomie.

Le dispositif ne se limite pas à l'intérieur des maisons. Les Maisons MonSenior sont regroupées en hameaux de trois logements autour d'un jardin partagé. Cet espace extérieur constitue un véritable lieu de vie, de promenade, de rencontres et d'activités. Une orangerie centrale, couverte et chauffée, peut notamment accueillir des activités, des réunions de famille ou des temps conviviaux tout au long de l'année.

Un accompagnement au quotidien

L'accueillant familial occupe une place centrale dans le fonctionnement de la Maison MonSenior. Professionnel agréé par le Département, il bénéficie d'une formation initiale et continue. Son rôle consiste notamment à accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne, préparer les repas, assurer l'entretien du linge





et du domicile, contribuer au maintien de l'autonomie et coordonner les interventions médicales et paramédicales nécessaires.

La présence de l'accueillant et de sa famille permet également de maintenir une vie quotidienne partagée et de lutter contre l'isolement. Les trois maisons d'un même hameau constituent par ailleurs un réseau d'entraide entre accueillants, favorisant les activités communes et permettant de préserver des temps de repos pour chacun.

Une réponse complémentaire pour le territoire gannatois

Avec l'implantation des Maisons MonSenior rue de la Croix des Vignes, Gannat enrichit son offre de solutions destinées aux séniors et à leurs proches. Ce nouveau lieu de vie s'inscrit dans une approche fondée sur la proximité, la convivialité et la bienveillance, avec la volonté de permettre aux personnes accueillies de conserver une vie sociale et des repères dans un cadre adapté.





L'accueil peut répondre à différentes situations : accompagnement permanent, notamment en cas d'isolement ou lorsque le maintien à domicile devient difficile, mais également accueil temporaire après une hospitalisation ou pour permettre aux proches aidants de bénéficier d'une période de répit.

Pour MonSenior, cette implantation participe également à une ambition plus large : développer des solutions d'habitat à taille humaine dans les territoires, tout en valorisant les métiers du prendre soin et en contribuant à maintenir une vie locale autour des résidents, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent.

Informations : 04 58 00 30 04.

Pas à Pas : reprendre une activité physique à son rythme

À compter du 26 novembre 2026, le CCAS de Gannat accueille « Pas à Pas », un programme sport-santé porté par le Comité départemental olympique et sportif de l'Allier (CDOS 03). Gratuit et accessible de 18 à 98 ans, il associe activité physique adaptée et nutrition pour accompagner progressivement les personnes éloignées de la pratique sportive.

Reprendre une activité physique après une longue période de sédentarité n'est pas toujours facile. Le dispositif « Pas à Pas » propose un accompagnement progressif, sans recherche de performance, pour retrouver le plaisir de bouger et développer une pratique régulière et autonome.

Sur plusieurs mois, les participants bénéficient de séances d'activité physique adaptée et d'ateliers consacrés à la nutrition. Pauses actives, exercices réalisables chez soi, utilisation du mobilier urbain ou encore conseils sur l'équilibre alimentaire permettent d'intégrer progressivement de nouvelles habitudes dans le quotidien.

> **« Avec "Pas à Pas", nous souhaitons proposer une action de prévention accessible à tous, notamment aux personnes qui se sont éloignées de l'activité physique. L'objectif est de permettre à chacun de reprendre confiance, à son rythme, et de trouver des solutions simples pour bouger davantage au quotidien. »**
>
> Christine Courtinat, 1ère adjointe au Maire en charge des affaires sociales, des actions de prévention et de santé, et vice-présidente du CCAS

Le parcours se poursuit avec le programme D'marche, qui encourage l'augmentation progressive du nombre de pas quotidiens grâce à un podomètre, des objectifs individuels et un challenge collectif. En fin de parcours, un bilan permet de mesurer les progrès réalisés et d'orienter chaque participant, selon ses envies et ses besoins, vers une pratique autonome, un dispositif sport-santé ou une association sportive locale.

Le CCAS de Gannat joue un rôle essentiel dans le dispositif en assurant le repérage et l'inscription des participants. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans les actions de prévention et de lutte contre la perte d'autonomie portées localement.

Informations et inscriptions :
CCAS de Gannat
04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr.



Ordures ménagères : les règles de collecte à Gannat

SICTOM SUD-ALLIER

À Gannat, la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables est assurée par le SICTOM Sud-Allier (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères). Pour faciliter le tri, préserver la propreté de l'espace public et améliorer le recyclage, chaque type de déchet doit être déposé dans le contenant et selon les modalités prévues.

Quels déchets déposer dans les sacs de collecte ?

ORDURES MÉNAGÈRES





Sac noir **fermé** et déposé devant son domicile la **veille au soir**.

DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs gratuits en mairie



Emballages en plastique, emballages métalliques, papiers, et cartons concernés par les consignes de tri.

Où déposer le verre et les déchets alimentaires ?



Déchets alimentaires = bac de collecte
Verre = bac de collecte
Bouteilles, pots et bocaux en verre = conteneur

Pas de porte-à-porte !
Utilisez les bornes de collectes dédiées en ville.

Les bons gestes



Dépôts sauvages :

la voie publique n'est pas une décharge !



Abandonner des déchets sur les trottoirs, les espaces publics ou les terrains est interdit et passible de sanctions. Ces dépôts sauvages dégradent le cadre de vie, polluent les sols et les eaux et peuvent présenter des risques d'incendie, de blessure ou d'intoxication.

Amendes de 68 € à 1 500 €,
selon leur nature et les circonstances.

Quand sortir ses déchets ?

Consultez votre calendrier personnalisé sur :
sictomsudallier.fr/mon-calendrier-de-collecte/



Déjections canines : un geste simple pour une ville plus propre

Les espaces publics sont partagés par tous : habitants, touristes, familles, enfants et animaux de compagnie. Pour préserver un cadre de vie agréable et respectueux à Gannat, chacun doit contribuer à la propreté de la ville. Le ramassage des déjections canines est un devoir pour le respect de tous.

Sur les trottoirs, dans les parcs ou aux abords des équipements publics, les déjections canines constituent une nuisance, peuvent entraîner des chutes et posent des problèmes d'hygiène.

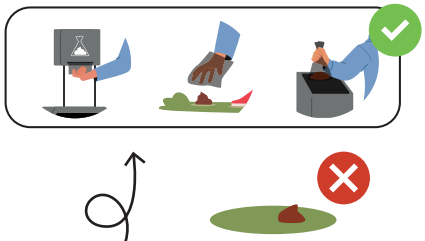
17 bornes de propreté canine équipées de distributeurs de sacs

Retrouvez leur localisation sur la carte des structures municipales.



3 espaces canins
Parking de la Croix des Vignes, place du Colonel-Mansard et quai Adrian.





Passible d'une amende de 135€ maximum.

La propreté de Gannat est l'affaire de tous
quelques secondes suffisent pour respecter les autres usagers et préserver notre cadre de vie.

Neige, verglas, feuilles mortes : adoptons les bons gestes

Neige & Verglas :
Dégagez un passage pour les piétons, amoncelez la neige en bordure sans la jeter sur la rue, et étalez du sel ou du sable contre le verglas.
(arrêté municipal n° 43/24 du 9 fév. 2024).

Quotidiennement :
Taillez vos arbres et haies qui dépassent sur la voie publique et ramassez les feuilles mortes.



Pour qui ?
Propriétaires, locataires et copropriétés
(selon les dispositions prévues dans les contrats de location ou les règlements de copropriété).

Leur **non-respect** peut entraîner une **amende pouvant atteindre 150 €** et engager la responsabilité de l'occupant ou du propriétaire en cas d'accident.

La suspicion et la cogestion ne sont pas un projet pour Gannat

Groupe Vive Gannat

La démocratie locale repose sur un principe clair : chacun est à sa place, chacun exerce ses responsabilités, chacun respecte les institutions de la République.

À Gannat, la majorité municipale a été élue sur un programme. Elle a reçu mandat des Gannatois pour le mettre en œuvre, prendre des décisions et agir. C'est le fondement même de l'élection démocratique. L'écoute et le débat font partie de notre méthode, mais la cogestion n'est pas notre projet. Une majorité élue doit assumer ses choix avec cohérence et responsabilité, devant l'ensemble des habitants.

L'opposition dispose de droits importants, garantis par la loi. Ces droits sont légitimes et nous les respectons pleinement. Mais ces droits sont ceux du contrôle et de la proposition, pas ceux de la codécision. Vouloir imposer une cogestion permanente, c'est remettre en cause le sens même du suffrage universel.

De la même manière, il existe une différence fondamentale entre exercer un contrôle légitime et entretenir une culture permanente de la suspicion. La transparence ne se proclame pas, elle se pratique dans le cadre fixé par le droit. Tous les documents communicables le sont. Les procédures de contrôle existent. Le représentant de l'État veille au respect de la légalité et les juridictions administratives peuvent être saisies à tout moment. C'est cela, l'État de droit.

Laisser croire que l'administration municipale dissimulerait des informations revient à jeter une suspicion injustifiée sur des agents qui servent chaque jour les Gannatois avec professionnalisme. Nous leur redisons ici toute notre confiance.

Le débat démocratique est indispensable. Les désaccords enrichissent la décision publique lorsqu'ils s'appuient sur des faits et des propositions. Mais ni la cogestion ni la défiance ne peuvent tenir lieu de projet politique.

La réalité le démontre d'ailleurs : près de huit délibérations sur dix sont votées à l'unanimité. L'intérêt général l'emporte bien souvent sur les clivages.

Notre engagement reste le même : appliquer le programme pour lequel nous avons été élus, dans le respect des règles démocratiques et républicaines, avec sérieux, cohérence et dans l'intérêt exclusif des Gannatoises et des Gannatois.

Groupe Vive Gannat
Facebook : Vive Gannat
Instagram : vivegannat

Deux décisions qui ont fait polémique !

Groupe J'Aime Gannat

Un emploi « politique » payé par la commune

En juin dernier, la nouvelle municipalité a créé un emploi de collaborateur de cabinet pour Mme la maire. Ses missions « revêtiront un caractère politique », précise la délibération. Sa rémunération ? Elle restera « strictement confidentielle »…

En clair, ce collaborateur aura pour mission d'aider Mme la maire à gérer sa carrière et ses mandats. Et il sera payé par la ville. C'est-à-dire par les Gannatois.

Bien évidemment, Mme la maire a le droit de s'entourer, pour la gestion de sa carrière et de ses mandats, d'un collaborateur. Mais ce n'est pas à la commune de financer cet emploi ! C'est notre opinion.

Par expérience, nous savons que ce type de poste coûte cher. Cet argent serait certainement plus utile pour assurer le bon fonctionnement des services, entretenir la voirie, les bâtiments communaux…

Une hausse brutale du prix des repas scolaires

Quelques semaines plus tard, en juillet, la municipalité a pris une autre décision très contestable : un euro de plus par repas à la cantine. Il faudra désormais payer le repas 4 € en maternelle et 4,35 € en élémentaire.

Par rapport aux anciens tarifs, qui dataient de 2022, la hausse est de 33 % en maternelle et de 30 % en élémentaire. Soit deux fois l'inflation !

Pour les familles, c'est un mauvais coup porté à leur pouvoir d'achat ! Avec un enfant, c'est près de 150 € de plus à débourser sur une année. Avec deux enfants, près de 300 €…

Que le prix des repas suive le coût de la vie, c'est naturel. Mais une hausse deux fois supérieure à l'inflation, ce n'est pas raisonnable ! Parmi une vingtaine de communes alentours, notre cantine est maintenant l'une des plus chères…

Nous ne sommes pas dans la critique systématique. Jusqu'à présent, nous avons voté la grande majorité des délibérations.

Mais là, sur ces deux points, création d'un emploi politique et hausse brutale du prix des repas scolaires, nous avons exprimé notre vive opposition. Sans être écoutés !

Aline Jeudi, Gérard Coulon, Cathy Tasse, Jean-François Prevautat, Stecy Dolianki
Pour nous suivre sur Facebook : J'aime Gannat

Agenda des événements

NOVEMBRE

Transport Mobilité

Tous les jeudis
(hors vacances de fin d'année)
De 13h15 à 17h30

CCAS de Gannat
Gannat intramuros en direction du Club Loisirs et Détente
Tarif : 2€ l'aller-retour
(paiement par trimestre)
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

Atelier Bien-être et relaxation

Lundi 16 novembre (dans le cadre d'un atelier de 6 séances)
De 14h à 15h

CCAS de Gannat
Tarif : gratuit pour les Gannatois
(2€ pour les personnes extérieures)
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

2ème édition du Festival international francophone de très courts métrages « Un Brin de Court »

Du 16 au 19 novembre
Jeudi 19 novembre
À 20h

Cinéma Le Chardon
Soirée exceptionnelle tous publics
Votez pour votre film préféré !
Tarif : prix libre
Informations : 04 70 90 38 66

Atelier Équilibre et Prévention des chutes

Jeudi 19 novembre (dans le cadre d'un atelier de 10 séances)
De 14h30 à 15h30

CCAS de Gannat
Tarif : gratuit pour les Gannatois
(2€ pour les personnes extérieures)
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

Réunion publique avec la Gendarmerie nationale

Jeudi 19 novembre
À 15h

Salle des réunions - Mairie de Gannat
Les sujets de sécurité au quotidien (cybermenace, cambriolage, démarchage ou vol par ruse, ...)
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 67 73

Ateliers Mémoire

Vendredis 20 et 27 novembre (dans le cadre d'un atelier de 8 séances)
De 14h30 à 16h

CCAS de Gannat
Tarif : gratuit pour les Gannatois
(2€ pour les personnes extérieures)
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

Concert Sainte-Cécile de Orchestre d'Harmonie de Gannat

Vendredi 20 novembre
À 19h30

Centre Socioculturel
Tarif : gratuit

Soirée/Concert Chole & Steroll – Association Destroyer Pigs

Samedi 21 novembre
À 20h

Salle des portes occitanes
Tarif : 5€
Informations : destroyerpigs@gmail.com





Cabaret d'automne - Association Nationale Cultures du Monde

Samedi 21 novembre
À 19h

Centre Socioculturel
Avec Vânt În Est
(musique des Balkans) et
les musiciens de la Bourrée Gannatoise
Entrée : 25€ / Enfants (-12 ans) : 12€
Couscous - Flan à la fleur d'oranger - Apéritif offert
Entrée sans repas : 7€
Réservations : 04 70 90 66 30

Représentation théâtrale de « Supergros, un jour tu passeras plus les portes » par la Compagnie La Parade

Dimanche 22 novembre
À 17 h

Espace Jean Jaurès,
1 rue des frères Degand
Informations et réservations :
www.theatrebule.fr

Noël des Séniors (pour les bénéficiaires de l'opération « Gannatois de plus de 70 ans »)

Mardi 24 novembre
De 10h30 à 18h

Centre Socioculturel
Animation DUO musette l'après-midi
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr



Atelier l'informatique en 1 clic

Jeudi 26 novembre,
10 décembre, 14 et 28 janvier 2027
De 10h à 12h

CCAS de Gannat
Tarif : gratuit pour les Gannatois (2€ pour les personnes extérieures)
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

« Pas à Pas » - Programme sport-santé

Jeudis 26 novembre, 3, 10 et 17 décembre et 7, 14 et 21 janvier 2027
De 9h à 12h le 1er jour et de 9h à 10h les jours suivants

CCAS de Gannat
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

Présentation des services numériques de la médiathèque

Samedi 28 novembre
De 10h à 12h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 41



Atelier créatif

Samedi 28 novembre
De 10h à 12h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 41



Programme Téléthon

Samedi 28 et dimanche 29 novembre
Centre socioculturel et centre-ville
Vente de fleurs, enveloppes et objets

Samedi 28 novembre
À 14h
Centre socioculturel
Concours de belote
Inscription : 10 € par personne

Dimanche 29 novembre
À 14h (ouverture des portes à 13h)
Centre socioculturel
Loto

Mardi 1er décembre
À 13h30
Départ Office du Tourisme
Marche Rando Santé avec Gannat Rando
Parcours de 5 km et 8 km
Inscription min. 5 €

Jeudi 3 décembre
À 13h30
Départ Office du Tourisme
Marche Rando Santé avec Gannat Rando
Parcours de 12 km et 15 km (marche dynamique)
Inscription min. 5 €

Vendredi 4 décembre
À 20h30
Église Sainte-Croix
Concert de la chorale Gan' A Capella
Vente vin chaud et jus de pomme chaud à l'entracte au profit du Téléthon

Samedi 5 décembre
Matin :
- Marché Couvert et centre-ville
  Vente de roses
- Centre-ville
  Action des coiffeurs
- Hall du Crédit Agricole
  Dégustation de vin chaud et de crêpes sur le stand.

Toute la journée :
- Cave Naudot
  Dégustation de vin
- Institut Enaë – Place Jules Fontenay (de 9h à 18h)
  Animation à l'institut

De 17h à 21h :
- Commerçants du Champ de Foire sous la Halle avec animation DJ
  Dégustation de différentes soupes

Samedi 5 décembre de 15h à 21h et dimanche 6 décembre de 10h à 19h
Centre socioculturel
Marché de Noël – Gannat Fête Noël
Vente de crêpes et buvette (vin chaud, boissons chaudes et friandises)

Lundi 7 décembre
Toute la journée
Institution Sainte-Procule
Journée handisport

Informations auprès de Danielle BAUDON au 06 43 39 89 49,
Marie-Thérèse PASCUTTINI au 06 77 54 55 97

Bib' en jeux

Samedi 28 novembre
De 14h à 17h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit - Tout public
Informations : 04 70 90 38 41

Scène ouverte par l'École de Musique Communautaire

Samedi 28 novembre
À 14h

Cinéma Le Chardon
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 66



DÉCEMBRE



Racontine : « Noël »

Mercredi 2 décembre
De 9h30 à 10h15 et de à 10h30 à 11h15

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit - Pour les 0 à 3 ans
Informations : 04 70 90 38 41

Les P'tites histoires du mercredi : « Noël »

Mercredi 2 décembre
De 15h à 16h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit - Pour les 4 à 8 ans
Informations : 04 70 90 38 41

Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Samedi 5 décembre

Cimetière de Gannat
Rassemblement à 10h45
Début de la cérémonie à 11h

GANNAT FÊTE NOËL

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

Marché de Noël
Centre socioculturel
Samedi de 15h à 21h
Dimanche de 10h à 19h
avec animations musicales, déambulations, contes gourmands, Père Noël, balade en calèche, jeux et ateliers créatifs.

Nocturne givrée des commerçants Gannatois
Samedi de 15h à 21h
Centre-ville
Dès 17h : Déambulation Onirique aux flambeaux, spectacle final place Hennequin, raclette géante, jeux gonflables, jeux de Noël, balade à poneys, magicien, groupe de musique et de danse... et bien d'autres surprises
Tarif : gratuit – Tout public
Informations : 04 70 90 00 50
www.ville-gannat.fr



Exposition de Noël du Four Banal

Du samedi 5 au jeudi 31 décembre
Du mardi au samedi de 15h à 18h

Maison des Artistes et Artisans
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 31 79 aux heures d'ouverture ou 06 07 52 02 07

Ateliers créatifs « Décorations et chaussettes de Noël »

Samedi 12 décembre
De 10h à 12h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 41

Théâtre des 3 Roues - « Ça se complique ! »

Samedi 12 décembre

Cinéma Le Chardon
Tarif : 10€ (gratuit -12 ans)
Réservations : 0635 63 33 99



Présentation du projet de restauration, colorisation d'images anciennes

Samedi 12 décembre
De 14h à 17h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 41

Ateliers créatifs « Idées pour vos cadeaux de Noël »

Samedi 12 décembre
À 14h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 41

Ciné Goûter « À la poursuite de l'Affreunard »

Mercredi 16 décembre
À 16h

Cinéma Le Chardon
Tarif : 5€ la séance - À partir de 3 ans
Informations : 04 70 90 38 41

Don du sang par l'ADSB de Gannat

Mercredi 30 décembre

De 15h à 19h

Centre socioculturel
Privilégiez la prise de RDV sur :
https://dondesang.efs.sante.fr/



Collecte des sapins de Noël

Deux solutions proposées par la municipalité :

- **Jusqu'au vendredi 15 janvier :** dépôt du sapin (sans pot ni sac en plastique)
  Parking du Stade Muyard (rugby), rue du Stade dans l'espace dédié ;

- **Collecte à domicile mercredi 13 janvier entre 7h30 et 16h30** - Inscriptions dès le lundi 4 janvier par mail : servicestechniques@ville-gannat.fr

Cérémonie des vœux de la municipalité à la population

Dimanche 17 janvier 2027
À 10h

Gymnase des Portes Occitanes
Tarif : Gratuit
Informations : 04 70 90 00 50

Scène ouverte par l'École de Musique Communautaire

Samedi 23 janvier
À 14h

Cinéma Le Chardon
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 66

Opéra au cinéma - La Fille du Far-West

Samedi 23 janvier
À 18h55

Cinéma Le Chardon
Informations : 04 70 90 34 33

Représentation théâtrale de « La plus précieuse des marchandises » de Jean Claude Grumberg, par la Compagnie DF

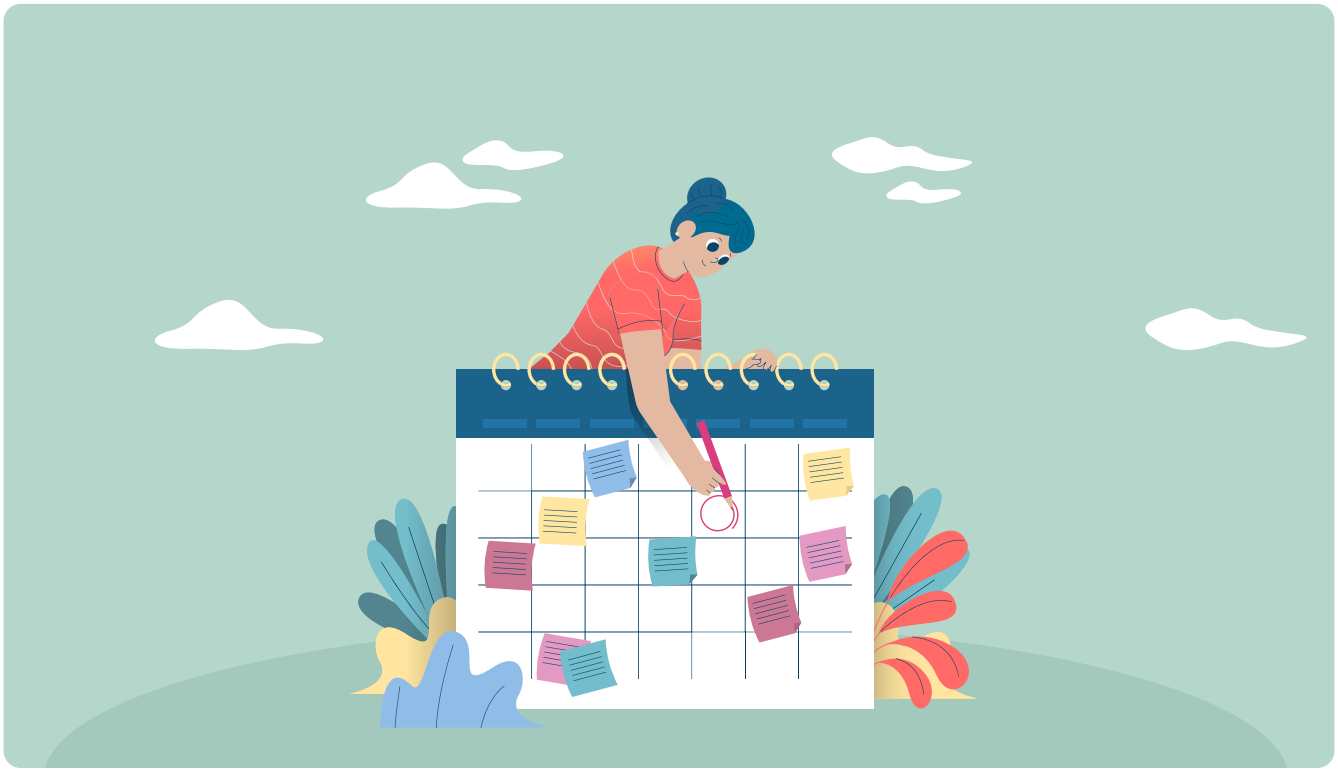
Dimanche 24 janvier
À 17 h

Espace Jean Jaurès,
1 rue des frères Degand
Informations et réservations :
www.theatrebule.fr

Lectures théâtralisées intitulées « René Fallet, au coeur des villes et à travers champs », à l'occasion du centenaire de René Fallet, par le Théâtre Atelier Bûle

Dimanche 31 janvier
À 17 h

Espace Jean Jaurès,
1 rue des frères Degand
Informations et réservations :
www.theatrebule.fr



Gannat fête Noël

Animations - Marché - Déambulations

5 & 6 décembre

Centre Socioculturel

-

"Nocturne givrée" en cœur de ville



Ville de Gannat
la ville à la campagne !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAINT-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE
comcom-ccspsl.fr

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR